

Règlement enduro Autodrome BSL

VOITURES ADMISES

Voitures de 4 cylindres et 6 cylindres strictement de rue sans aucune modification autres que celles permises au présent règlement (telles que listées dans les catalogues reconnus du constructeur) à traction avant seulement. Pas de propulsion, de 4 roues motrices, pas de 4 roues directionnelles et pas de traction intégrale. Aucun co-pilote accepté.

RÉSERVATION DE NUMÉRO

Premier arrivé, premier servi. Le numéro est valide uniquement pour la journée de la course. Ceux qui veulent garder leur numéro pour les autres courses d'Endurance doivent les réserver d'avance. Aucun « droit acquis » sur les numéros des courses d'Endurance. À l'exception des coureurs des classes régulières qui devront avoir le même numéro s'ils courent en enduro.

1. MÉCANIQUE

Toutes les voitures devront être 100% d'origine, sans aucune modification. Le moteur, transmission, différentiel et toutes les autres pièces mécaniques doivent correspondre au modèle et l'année de la voiture. Pas de moteur "turbo", rotatif, « super charged » et autre de type haute performance. Pas de 4X4. Les moteurs doivent être de type de base, aucune option de performance ne sera acceptée. Filtre à air obligatoire à l'emplacement d'origine ou P-flow accepté.

2. CARROSSERIE

Toutes les carrosseries doivent être complètes d'origine. Il est obligatoire d'enlever le siège du passager ainsi que la banquette arrière et toutes les garnitures intérieures. « Les recouvrements plastiques (fascias) des pare-chocs avant et arrière doivent être retirés ou solidement fixés avec plaques de fer(rivets) »

À ENLEVER :

Les tapis doivent être enlevés dans l'ensemble du véhicule. Enlevé l'ensemble de l'Air Bag (mécanisme et Air Bag)

La roue de secours et les accessoires (jack, barres) doivent être enlevés du coffre de la voiture. Il est OBLIGATOIRE de souder toutes les portes de la voiture et ce, de façon permanente, c'est-à-dire aucune barrure débarrable, visse dévissable...etc. Toute voiture qui sera vue les portes ouvertes en tout temps sera sanctionnée.

Filet protecteur approuvé obligatoire côté pilote, fonctionnel = détachable OBLIGATOIRE.

Aucun allègement accepté. Pas de pesées, ni à l'intérieur, ni à aucun endroit sur la voiture. Aucun plancher percé. Seuil de porte sain et sécuritaire (Rocker Panel). Il est obligatoire de réparer ou remplacer les planchers percés par la corrosion avec des tôles minimum 20 gauge. L'habitacle doit-être parfaitement étanche.

Renforcement de la porte, Cage intérieure dans l'habitacle du pilote ou arceau fortement recommandée. Roll bar 4 points d'attaches recommandés.

Barre de frottement : La barre de frottement du côté conducteur est obligatoire. Ceux-ci devront être situés au centre de la porte. Ces barres devront être en acier carré, rectangulaire ou rond d'une dimension maximum d'un (1) pouce d'épais et de 2½ pouces de haut. Elles devront être installées avec chaque bout coupé à 45 degrés et bouchés, sans rebord tranchant et devront être peintes de façon à ne pas modifier l'apparence des numéros de côté. Doit être fixé solidement avec un minimum de 5 bolts.

L'inspecteur se réserve le droit de faire enlever la barre de frottement s'il juge qu'il est non sécuritaire.

Aucun renforcement de l'avant et l'arrière de la voiture. Aucune barre ou tuyau sous les ailes avant et arrière, et sur les côtés à l'extérieur de la carrosserie. Barres ou « screen métallique » exclusivement pour la protection du radiateur accepté. Les capots et couvercles de valise doivent être fonctionnels, c'est-à-dire qu'ils doivent s'ouvrir de l'extérieur en tout temps à la demande des officiels.

3. SUSPENSION ORIGINALE ET FONCTIONNELLE

AMORTISSEUR

Amortisseurs d'origine et fonctionnels de même configuration et de la même longueur des deux côtés. Il est interdit de modifier ou crochir les amortisseurs pour « barrer » la suspension.

RESSORTS (springs)

Les ressorts utilisés doivent être de même qualité et de même prix que ceux mentionnés comme "standards" pour la marque de la voiture utilisée dans les catalogues de remplacement du manufacturier. Pas de chauffage de ressort, Pas d'installation de "bonhomme" ou tout autre renforcement d'aucune manière. Ressorts de même configuration et dimension des deux côtés.

4. VITRES ET LUMIÈRES

Le Pare-Brise avant devra être laissé en place en bonne condition ou à la discrétion de l'officiel. Grillage accepté. La vitre arrière ainsi que celles des 2 cotés doivent obligatoirement être enlevées. Les phares et lumières avant et arrière devront également être enlevés par un grillage de 1"x1" et de 1/16 d'épaisseur solidifié au minimum par une (1) barre centrale. **Les miroirs doivent également être retirés.**

5. RÉSERVOIR À ESSENCE

Réservoir d'essence original solidement fixé à son endroit d'origine. Aucun conduit traversant l'habitacle.

6. ROUES ET PNEUS

ROUES

Les roues sont libres de choix, sous réserve qu'elles soient de type manufacturier d'origine (OEM) ou équivalent jobber. Les roues de compétition, allégées, modifiées ou conçues pour la course sont interdites. »

PNEUS

Pneus DOT d'été ou 4 saisons. Les pneus d'hiver sont tolérés. La dimension des pneus est libre. **Aucuns pneus d'hiver neufs.** INTERDIT pneu et roue de secours (petite roue de secours des manufacturiers).

7. SIÈGE et CEINTURES

Siège d'origine fixé solidement à son endroit d'origine et avec ses pièces d'origine (rails). Siège de course accepté. Aucun siège coulissant.

Ceintures de sécurité d'origine sécuritaires et fonctionnelles obligatoires. Le siège de course sera accepté si installé de façon adéquate et sécuritaire avec arceau. Ceintures de compétition acceptées et obligatoires si vous avez installé un siège de course. L'inspecteur se réserve le droit de juger si sécuritaire ou pas.

8. SILENCIEUX

Non Obligatoire. Cependant le catalyseur doit être vidé ou enlevé. Un tuyau doit être soudé à la place du catalyseur. La sortie doit être à sa place originale.

9. ESSENCE

À la discrétion du pilote.

10. ANTIGEL (PRESTONE)

STRICTEMENT INTERDIT. EAU OBLIGATOIRE

11. FREINS

Les freins doivent être la même qualité que les freins d'origine de la voiture et fonctionnels aux quatre roues obligatoires.

12. BATTERIE

À sa place d'origine fixé solidement. La batterie placée à l'intérieur n'est pas recommandée mais sera tolérée. Cependant, elle devra être attachée solidement et placée dans un caisson fermé. Doit être installée de façon sécuritaire.

13. RADIATEUR-EVENTAIL

Le radiateur doit être installé à son endroit original. Il est permis d'installer un radiateur autre que celui d'origine à condition que l'installation soit faite de façon sécuritaire, à la satisfaction des officiels.

14. HABILLEMENT

Habit de course ou vêtements en coton à manches longues requis. Pas de SHORTS, MANCHES COURTES ET VÊTEMENTS INFLAMMABLES. Gants et casque FULL FACE de course sécuritaires obligatoires. Le casque du pilote doit être ATTACHÉ EN TOUT TEMPS. Casque Snell SA2005 ou M2005 et plus fortement suggéré.

15. NUMÉRO DES VOITURES

Le numéro du véhicule devra être compris entre 1 et 999. Le numéro doit être visible des 2 côtés du véhicule au niveau de la porte avant par des chiffres d'une hauteur minimale de 18po. Ce numéro peut également être peint sur une feuille de tôle ou aluminium rigide d'une hauteur de 8 pouces x une largeur de 12 pouces situé sur le centre du toit, aussi de couleur contrastante

avec la couleur de fond. Tous les numéros ou combinaison de lettre doit être limités à trois chiffres.

16. Transpondeur : OBLIGATOIRE pour tous les coureurs SANS EXCEPTIONS pour courser. Toutes personnes n'ayant pas de transpondeurs ne coursera pas.

N.B. Il est de la responsabilité de chaque coureur de vérifier le bon non fonctionne de son transpondeur.

(Nous ne sommes pas responsables de vos pertes de positions, à cause du dysfonctionnement de votre transpondeur)

Aucun marquage de position ne sera fait si vous n'avez pas votre transpondeur.

1. INSCRIPTION

L'inscription est de 35\$ par bolide. De plus, le pilote ainsi que ses coéquipiers devront déboursier le prix d'admission lors de cette soirée qui sera de 25\$.

Un formulaire d'inscription devra être rempli et signé. Le déboursement de l'inscription de 35\$ vous garantira une place sur la grille de départ. Advenant le cas où l'évènement serait annulé pour pluie, le montant de 35\$ vous sera remboursé. Aucun remboursement si l'évènement est commencé.

2. BOURSES 55 @ 60 inscriptions

750\$ to winner

300\$ 2nd

150\$ 3nd

36 @ 54 inscriptions

500\$ to winner

250\$ 2nd

100\$ 3nd

25 @ 35 inscriptions

300\$ to winner

125\$ 2nd

75\$ 3nd

3. POSITION DE DÉPART

Les 20 premières positions de départ de la course sera les 20 premiers à savoir inscrits. Les autres positions de départ sont attribuées par ordre de passage au poste d'inspection.

4. SIGNALISATION

Aucun drapeau jaune, si la course doit être immobilisée, le DRAPEAU ROUGE sera déployé. Toutes les voitures devront s'immobiliser sur la piste de façon sécuritaire. Tout dépassement lors d'un arrêt sur drapeau rouge sera pénalisé. Après s'être complètement immobilisées, les voitures désirant aller dans les puits de ravitaillement pourront le faire en repartant et en circulant à un maximum de 10 km/h autant sur la piste que dans les puits. LE DRAPEAU VERT sera utilisé pour signaler le départ de la course et les re-départs suite à un arrêt sur drapeau. LE DRAPEAU BLANC indiquera un tour à faire.

LE DRAPEAU QUADRILLÉ sera déployé à celui qui aura complété le nombre de tours requis de la course.

5. DISQUALIFICATION

Toute voiture déclarée non-conforme sera disqualifiée et le montant de la bourse sera remis au suivant.

6. CONDUITE

Tout pilote qui ne pilotera pas de façon convenable sa voiture et qui bousculera ses concurrents de façon imprudente et volontaire sera exclu de la course. Le pilote étant responsable de la conduite de ses équipiers, le pilote sera disqualifié si un équipier est pris en défaut pour bataille, impolitesse envers un officiel que se soit pendant ou après la course.

7. Aucune voiture ne devra être laissée sur le site. Il est de votre responsabilité de rapporter votre voiture après la course.

Système d'attribution des points de course Position Finale

1 100

2 99

3 98

4 97

5 96

6 95

7 94

8 93

9 92

10 et + 91 et ainsi de suite

Pour être éligible au top 5, un pilote devra avoir franchi le fil d'arrivée et avoir complété 75% et plus du nombre de tours prévus lors de la présentation de l'évènement. Les positions 6 et suivantes seront attribuées en fonction du nombre de tours totaux complétés. Donc un pilote qui n'aura pas terminé la course mais qui comptera plus de tours qu'un pilote ayant franchi le fil d'arrivée aura privilège sur celui-ci. Points de championnat

Tous les pilotes qui auront franchi le fil d'arrivée et qui auront complété 75% et plus du nombre de tours prévus recevront un boni supplémentaire de 20 points pour la course au championnat.

Pour une raison valable uniquement, il sera permis de changer de pilote mais le directeur de course devra absolument en être informé avant l'ouverture des puits. Ce changement sera permis 1(une) seule fois dans la saison.

L'AUTODROME BAS SAINT-LAURENT (9391-7953 QUEBEC INC) ET TOUS LES PARTENAIRES, LES OFFICIELS ET LA GESTION NE SERONT AUCUNEMENT RESPONSABLE POUR DÉCÈS ET BLESSURES QUI POURRAIENT ARRIVER LORS DE CETTE SOIRÉE DE COURSE.

VOUS PRENEZ L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE VOS ACTES LORS DE CETTE COMPÉTITION